

PROCES VERBAL
ECOLE ELEMENTAIRE CHILLEURS AUX BOIS

Conseil d'école du mardi 06 novembre 2018

Début du conseil : 18 h

Personnes présentes :

Mme MESTRE, Directrice de l'Ecole	<u>Enseignants :</u>	<u>Parents d'Elèves :</u>	Absents excusés :
Mme DENIAU, Adjointe aux Affaires Sociales et Scolaires	Mme MENAGER Mme CHAMPAGNE Mme COMBES M. MENAGER Mme CAPELLE	Mme BRUIN Mme DUBUS Mme FENNOUM Mme GIBERT M. PIEDOUX M. TOURNON	Mme DENIS Wilhlem, psychologue scolaire Mme PIGEON, Maître E Mme LEGAGNEUX Monsieur LEGRAND, Maire M TARRON, Adjoint travaux Mme GOUBERT DDEN

1) Approbation du compte rendu dernier conseil d'école.

2) Nouveaux rythmes scolaires

Cette année, nous avons changé de rythmes scolaires, ce changement de rythmes a été fait en concertation avec les parents d'élèves, la mairie et les enseignants de l'école maternelle et élémentaire. Les élèves n'ont plus d'école le mercredi matin mais les journées d'école se sont allongées. Le temps d'enseignement reste de 24h par semaine sur 36 semaines et est réparti ainsi :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h40 à 12h10 soit 3h30 le matin et de 13h40 à 16h10 soit 2h30 l'après-midi.

3) Présentation du Conseil d'école

Les membres titulaires :

- 1° **Le directeur de l'école**, président ;
- 2° **Le maire** ou son représentant et **un conseiller municipal** désigné par le conseil municipal ;
- 3° **Les enseignants de l'école** et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- 4° **Un maître du réseau d'aides spécialisées** intervenant dans l'école ;
- 5° Les **représentants des parents d'élèves** en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- 6° **La déléguée départementale de l'éducation nationale** chargée de visiter l'école ;
- 7° **L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription** assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre, et obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections, sur un ordre du jour adressé au moins huit jours avant la date des réunions aux membres du conseil. En outre, il peut également être réuni à la demande du directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres.

4) Elections des représentants de parents d'élèves

Les élections des représentants de parents se sont déroulées vendredi 12 octobre 2018.

Nombre d'inscrits	225
Nombre de votants	115
Nombre de bulletins blancs ou nuls	17
Nombre de suffrages exprimés	98
Taux de participation	51,11%

6 sièges à pourvoir et sont pourvus :

Mme BRUIN
Mme DUBUS
Mme FENNOUM
Mme GIBERT
M. PIEDOUX
M. TOURNON

5) Effectifs et enseignants.

Mme MESTRE présente le nombre d'élèves présents à la rentrée pour cette année 2018-2019, ainsi que les enseignants et la répartition par classe.

	Effectifs 2018/2019	Classes	Effectifs	Enseignants
CP	32	CP	24	Mme Ménager
CE1	28	CP / CE1	8 /13=21	Mme Champagne
CE2	26	CE1/CM2	15/6=21	Mme Mestre Mme Legagneux
CM1	26	CE2	26	M. Ménager
CM2	28	CM1	26	Mme Combes
		CM2	22	Mme Capelle
Total	140		140	

Auxiliaire de vie scolaire

Mme TRIAL Sandra (AESH- AVSI) → Assistant de Vie Scolaire Individualisé (Handicap)

→ Intervient à temps complet dans l'école mais elle est notifiée pour 1 élève, elle pourra donc être réaffectée dans un autre établissement .

6) RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Permanence au 02 38 91 85 57 (lundi et jeudi de 12 h 15 à 13 h 15)

Mme Denis-Wilhelm, Psychologue de l'Education nationale

Mme Pigeon Bénédicte, Maître E, Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique

Les membres du Rased interviennent suite aux demandes d'aide des enseignants pour les élèves en difficulté. Ils peuvent venir observer les élèves dans la classe. Mme Denis-Wilhelm avec l'accord des parents peut faire passer des tests qui nous aideront à comprendre les difficultés et aider les enfants. Mme Pigeon peut prendre en charge un petit groupe d'élèves ayant des besoins similaires pour les aider dans leurs apprentissages. Elle interviendra pour le moment le jeudi matin et si possible plus.

7) Règlement intérieur

Le règlement de l'école s'appuie sur le règlement départemental. Il est à voter chaque année. Il est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en lien sur le site de la mairie.

Un règlement simplifié pour les élèves a été élaboré par l'équipe enseignante et sera signé par les parents et les enfants. **Il a été approuvé par vote à l'unanimité.**

8) Sécurité

L'école a revu les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) pour anticiper les risques et les menaces majeurs qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou liés à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...).

Lorsque ces plans sont déclenchés, la mise en sûreté des élèves est de la responsabilité de l'éducation nationale.

Les parents ne doivent pas venir chercher leur enfant à l'école pour ne pas l'exposer au danger ni téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne.

Il y a différentes sortes d'alertes : l'alerte de confinement, l'alerte d'évacuation collective et l'alerte intrusion.

Chaque alerte fera l'objet d'exercices d'entraînements. Nous avons commencé par l'alerte d'évacuation collective puis l'alerte intrusion, nous ferons une alerte confinement en période 3. D'autres exercices seront effectués tout au long de l'année afin de créer des réflexes chez les enfants.

L'inventaire des malles PPMS a été refaite cette année et les malles seront complétées, certains produits se périmant.

9) Projet d'école 2016/2020

Les priorités sont définies pour quatre années de 2016 à 2020.

AXE 1 : Les langages pour penser et communiquer

- *Comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et l'écrit*
- *Comprendre et s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps*

Les méthodes et outils pour apprendre

- *Coopération et réalisation de projets*
- *Médias, démarches de recherches et de traitement de l'information*
- *Outils numérique pour échanger et communiquer*

AXE 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante

- *Former la personne et le citoyen*
- *Favoriser le travail collectif de l'équipe*

10) APC

Les activités éducatives participent au projet d'école. Elles ont lieu le mercredi matin de la période 1 à la fin de la période 2. Cette année, il a été choisi en suivant les recommandations du ministère d'axer les APC sur la remédiation des difficultés scolaires.

11) Coopérative scolaire

Nous avons en fin d'année scolaire dernière : 7360,96€

Nous avons financé les sorties et projets de l'année dernière et réglé la cotisation OCCE.

Il y a actuellement 6650,48€

12) Projets, activités et sorties

L'équipe enseignante a choisi d'axer cette année sur l'art. Le cycle 2 travaillera sur l'Art dans tous ses états et le cycle 3 l'art comme moyen pour embellir l'école. Toute l'année différents artistes seront travaillés et en fin d'année les élèves s'inspireront des artistes pour peindre les bancs et les poubelles en bois de l'école.

Nous souhaiterions dans la mesure du possible l'aide de la mairie et des services techniques

Concert JMF « un air de violon » le 6 novembre pour les CE1/CM2, CE2, CM1 et CM2.

2 concerts JMF sont prévus dans l'année pour chaque classe. Les prochains concerts auront lieu en janvier.

Piscine : CM2 les lundis du 10 décembre au 18 mars soit 10 séances. (9h30 – 10h10)

CM1 les jeudis du 20 décembre au 4 avril soit 10 séances. (10h50 – 11h30)

Des interventions Hand Ball avec M Hubert-Félix Ravier sont prévues pour toutes les classes en périodes 3 et 4. Nous attendons l'aval de l'inspection.

Intervention de Mme Stéphanie POIVET dans le cadre de Ludoroule : qui apporte des jeux de société et permet aux élèves de se familiariser aux règles et de coopérer ou de s'opposer sous forme de jeux. (1 séance par période et par classe, en tout il y aura 5 séances dans l'année pour chaque classe.)

Une classe de découverte est prévue pour les CM1 et les CM2 sur le thème de la montagne en Haute Savoie près à Abondance du 12 au 19 mai 2018. La réunion d'information se tiendra le 11 décembre.

Toute l'école participe au prix des Incorruptibles. Les élèves travaillent autour de 5 livres dans l'année puis vote pour celui qu'ils préfèrent.

Les classes de CP et CP/CE1 mettent en place une correspondance scolaire.

Les élèves se regroupent par cycle pour participer à la Chorale cycle 2 ou la chorale cycle 3.

La classe de Mme CAPELLE participe à un concours pour la paix en relation avec le centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918.

5. Travaux réalisés et à prévoir

➤ Travaux réalisés :

Pendant les vacances des travaux importants ont été réalisés : Peinture des murs du hall devant la classe 1, de la bibliothèque, de la salle des maîtres et de la cuisine.

Changement de place des câbles internet dans les classes 6.

La sonnette d'entrée de l'école a été réparée.

Depuis la rentrée : la serrure du petit portail a été changée, la porte d'entrée a été réparée, un banc a été retiré parce qu'il était trop abîmé.

➤ Travaux à prévoir :

Fermeture du mur séparant la bibliothèque de la salle polyvalente et si c'est possible de prévoir des placards de chaque côté.

Le déplacement de la prise internet dans la classe 5.

Vérifier les néons notamment dans les toilettes des garçons.

➤ Demandes de matériel:

Il serait utile de recommander des chaises et des tables pour remplacer celles qui sont cassées. Nous ferons l'inventaire exact des chaises demandées suivant leur hauteur.

Nous demandons l'installation d'une sonnerie pour la cour de récréation qui retentirait à l'intérieur des bâtiments et à l'extérieur afin de signaler le début et la fin des récréations, celle-ci pourrait être automatisée pour simplifier la répartition du temps de récréation.

Nous souhaiterions renouveler progressivement le parc informatique en demandant 2 ordinateurs.

Nous souhaiterions également équiper une ou 2 classes de VPI vidéo projecteur numérique et d'un tableau blanc classique qui permet de coupler l'utilisation du numérique à l'écriture classique sur un tableau.

Questions diverses des représentants de parents :

1/ Les robinets des toilettes envoient beaucoup d'eau: la mairie peut-elle arranger ce souci ?

➔ **Une demande a été faite à la CCDP pour changer tout le système de robinetterie.**

2/ les représentants proposent de faire un mot à passer dans les cahiers afin d'inviter les parents d'élèves à venir récupérer les vêtements oubliés dans l'entrée qu'en pensez-vous ?

➔ **L'équipe enseignante est tout à fait d'accord.**

3/ Nous proposons de faire un point sur la nouvelle organisation des toilettes qui font pas mal parler les parents ... comment se passent les choses ?

➔ **Depuis la rentrée afin d'assurer la sécurité et le calme de tous les élèves dans les toilettes, l'équipe enseignante a mis en place une nouvelle organisation. Chaque élève doit demander l'autorisation à un enseignant afin d'aller au toilette qui lui attache une pince à linge sur son vêtement.**

Ainsi, il n'y a plus de bousculades dans les toilettes, le nombre d'enfants présents correspond au nombre de toilettes. Le calme ainsi revenu, les toilettes restent propres.

Après une période d'acclimatation où les élèves se pressaient tous en même temps par curiosité, maintenant les élèves ont compris qu'ils avaient toute la durée de la récréation pour s'y rendre.

L'équipe enseignante est satisfaite du résultat.

4/ Que pensez-vous de proposer des actions afin de participer financièrement au voyage scolaire des cm1/cm2 : vente de gâteau éventuellement petite fête le dernier jour avant les vacances de Noël, vente d'un calendrier avec des œuvres faites en art plastique par les enfants, l'Ecole élémentaire de Rebréchien a eu une benne évolia qui est passée récupérer du papier collecté par les élèves et ils ont payé une somme par tonne récoltée (message écologique au passage pour les enfants), ... marche organisée...

➔ **L'équipe enseignante a apprécié les différentes propositions faites par les représentants de parents qui par leur propositions s'investissent dans l'école.**

Pour mettre en œuvre différentes actions, il serait souhaitable que les parents s'organisent afin de créer une association de parents d'élèves qui proposerait et organiserait des activités pour les élèves. Les enseignants réfléchissent pour proposer une vente spéciale dont les bénéfices reviendraient à la classe de découverte.

Devant l'intérêt suscité, Mme Bruin se propose de se renseigner d'avantage sur la récupération du papier.

5/ Nous proposons enfin de nous faire identifier pour que les parents puissent plus facilement nous identifier et ainsi vous faire remonter plus facilement leurs questions.

➔ **Une photo collective des représentants de parents d'élèves avec leur nom est affichée sur le panneau d'affichage. Une adresse mail a été créée pour une meilleure communication avec les parents.**
rep.ecolep.chilleurs@gmail.com

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le conseil d'école est levé à 20h.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 1^{er} mars 2019.

Les membres du conseil